



Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.)

Paiement du dividende de l'année 2020

L'Assemblée générale de la Caisse régionale s'est tenue le 26 mars 2021.

Elle a décidé la distribution d'un **dividende de 3,02 € par Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.)** du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et sa mise en paiement le 1^{er} avril 2021.

Les ayants-droit sont les porteurs de C.C.A. après dénouement du carnet d'ordres à fin mars.

Par conséquent, **le prix indicatif de référence du C.C.A.**, après paiement du dividende, sera de **311,54 €** (314,56 € - 3,02 €).

Ce prix sera retenu pour toutes les transactions du 2 avril 2021 jusqu'à fin juin 2021.

La prochaine valorisation aura lieu fin juillet 2021.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,
siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes.
Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.